

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Baccalauréat professionnel Spécialité Artisanat et métiers d'art Option : arts de la pierre défini par l'arrêté du 29 juillet 1998 modifié par l'arrêté du 20 juillet 2011 Dernière session examen : 2017		Baccalauréat professionnel Spécialité Métiers et Arts de la Pierre de baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 24 juin 2015 1^{ère} session examen : 2018	
<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>
E1 : Épreuve scientifique		E1 : Épreuve scientifique	
Sous-épreuve A1 : Mathématiques	U11	E1 : Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11
Sous-épreuve B1 : Sciences physiques et chimiques	U12	Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12
E2 : Épreuve de technologie et arts appliqués		E2 : Épreuve technologique et artistique	
Sous-épreuve B2 : Art et technique analyse formelle et architecturale	U22	Sous-épreuve E21 : Histoire de l'art et de l'architecture	U21
Sous-épreuve C2 : Étude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	U23	Sous-épreuve E22 : Analyse d'un projet	U22
Sous-épreuve A2 : Préparation d'une fabrication en atelier et de chantier ou pose et installation d'un assemblage	U21	Sous-épreuve E23 : Préparation d'une fabrication ou d'une mise en oeuvre	U23
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve A3 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	U31	Sous-épreuve E31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	U31
Sous-épreuve B3 : Fabrication et pose d'un ouvrage	U32	Sous-épreuve E32 : Préparation d'une activité de réalisation	U32
		Sous-épreuve E33 : Conduite d'une ligne de Production – Prototypage et réalisation	U33
Sous-épreuve D3 : Économie - gestion	U34	Sous-épreuve E34 : Économie - gestion	U34
Sous-épreuve E3 : Prévention – santé – environnement	U35	Sous-épreuve E35 : Prévention – santé – environnement	U35
E4 : Épreuve de langue vivante étrangère	U4	E4 : Épreuve de langue vivante	U4
E5 : Épreuve de Français, Histoire, Géographie et Éducation civique		E5 : Épreuve de Français et Histoire-Géographie et Éducation civique	
Sous-épreuve A5 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve B5 : Histoire-géographie et Éducation civique	U52	Sous-épreuve U52 : Histoire-Géographie et Éducation civique	U52
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 : Épreuve d'Éducation physique et sportive	U7	E7 : Épreuve d'Éducation Physique et Sportive	U7